

**4 Économie**

**Atelier de restitution des travaux de la COP 23**

**S'approprier la politique de lutte contre le changement climatique**

**Willy NDONG**  
Libreville/Gabon

**LE** secrétaire général de la présidence de la République, Guy Rossatanga Rignault, en sa qualité de chef des négociateurs de la délégation gabonaise à Bonn, lors de la COP 23, a présidé, hier, à Libreville, la réunion des travaux de restitution de la 23e Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 23). En présence, entre autres, de Régis Immongault, ministre de la Programmation du développement durable, et Tanguy Gahouma Bekale, secrétaire permanent du Conseil national climat (CNC). Il s'agissait de faire le point sur la participation du Gabon à la réunion de Bonn, en novembre dernier, et dresser les perspectives. Guy Rossatanga Rignault, après avoir félicité le Conseil national climat pour la qualité du travail

réalisé, a invité l'ensemble des acteurs sectoriels nationaux à s'approprier la politique de lutte contre le changement climatique du Gabon, « afin de mutualiser les efforts et de partager l'information nécessaire à une bonne mise en œuvre des politiques publiques en la matière. » Pour sa part, Régis Immongault a rappelé les engagements pris par les pays développés concernant la mobilisation des ressources financières, le renforcement des capacités et la transparence de l'action climatique. Enfin, il a appelé le secteur privé à s'engager davantage dans la prise en compte de l'action climatique. Au cours de cette réunion, on aura appris que lors de la réunion de Bonn, le Gabon a pleinement participé aux travaux, notamment au plan technique, avec une délégation d'experts ayant suivi les questions sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (atténuation), l'adap-



Photo : D.R

**La réunion sur la restitution des travaux de la COP 23 a été présidée par le SG de la présidence de la République, Guy Rossatanga-Rignault.**

tation aux effets du changement climatique (adaptation) et le financement des projets climatiques. Concernant l'atténuation, le Gabon doit renforcer son action sur ce domaine, afin que son développement économique, démographique et énergétique se fasse d'une manière sobre en carbone, donc respectueuse du climat, a rappelé le coordinateur de cette thématique, Jean-Pierre Boussougou.

Concernant l'adaptation, il est primordial pour notre pays de mettre en place une infrastructure robuste de collecte et de traitement des données climatiques, afin de pouvoir prendre les décisions sur la base d'une information scientifique précise, et de produire un véritable plan national d'adaptation. S'agissant du volet financier, notre pays ambitionne de saisir toutes les opportunités possibles, afin de

soutenir son action climatique. Toutefois, un chiffrage clair des besoins et des opportunités d'investissements doit être réalisé, a suggéré Ludovic Ngok Banak, coordinateur des questions de finances. Aussi, le Gabon appelle-t-il au respect des engagements pris par les pays du nord, mais également au développement de mécanismes de finance à long terme. C'est tout le sens de la

conférence dénommée "One Planet Summit", organisée à l'initiative du président français Emmanuel Macron, qui se tiendra le 12 décembre prochain à Paris, afin de discuter de cette question cruciale du financement, à l'occasion du deuxième anniversaire de l'adoption de l'Accord de Paris. Il convient de rappeler que la COP 23 a pour objectif la mise en œuvre concrète de l'accord de Paris de 2015, qui est censé s'appliquer à partir de 2020. L'un de ses principaux volets est financier. Il s'agit d'assurer, d'ici 2020, le transfert des pays riches vers les pays pauvres de 100 milliards de dollars (86 milliards d'euros) pour faire face aux bouleversements en cours. Cette somme, publique et privée, doit servir à la fois à l'atténuation du réchauffement (par la limitation des émissions de gaz à effet de serre) et à l'adaptation au phénomène (pour endiguer l'inéluctable montée des eaux, par exemple).

**Atelier régional sur la planification stratégique des Douanes d'Afrique occidentale et centrale**

**S'adapter aux nouveaux outils de gestion**

**J-CA**  
Libreville/Gabon

**L'ATELIER** régional sur la planification stratégique des 23 bureaux des douanes d'Afrique occidentale et centrale s'est ouvert hier à Libreville. Initié par l'Organisation des douanes, en collaboration avec la direction générale des Douanes et Droits indirects, avec l'appui financier du Fonds de coopération douanière de la République populaire de Chine, cet atelier, prévu pour durer trois jours, est axé sur les objectifs du développement aux niveaux continental et régional et leurs impacts sur la planification stratégique des douanes. Plus concrètement, l'atelier devra permettre d'améliorer la compréhension de la gestion stratégique, aux fins

de gérer au mieux les ressources humaines, matérielles et financières disponibles pour atteindre des objectifs précis et prioritaires. Ouvrant les travaux, le secrétaire général du ministère de l'Economie, Jeannot Kalima, a déclaré que les Douanes du 21 e siècle ont deux missions essentielles auxquelles elles doivent apporter des solutions, à savoir favoriser la croissance et le développement par la facilitation des échanges et le renforcement de la sécurité aux frontières. Toutefois, a-t-il poursuivi, la réponse à ces questions réside dans la capacité des administrations douanières à concevoir et définir un cadre stratégique, avec des objectifs tenant compte des orientations politiques à l'échelon mondial, continental, régional ou national. Tirer profit de ces possibi-



Photo : AEE

**Photo de famille à l'ouverture de l'atelier régional sur la planification stratégique des douanes.**

lités dans un cadre organisé et planifié permettra à la Douane de protéger les économies nationales contre les mouvements illégitimes de marchandises, soutenir le système commercial international en assurant des règles de jeu équitables, faciliter le commerce légitime et protéger la société. D'où l'intérêt de cet atelier qui s'inscrit dans le cadre des

activités de renforcement des capacités du programme Columbus de la mise en œuvre du cadre de normes SAFE. Mais aussi dans celui du programme Mercator OMD qui a pour, entre autres, objectifs d'apporter une assistance technique et un renforcement des capacités sur mesure aux douanes des pays en voie de développement, dans la mise en œuvre de

l'accord sur la facilitation des échanges. Au cours des présentes rencontres, l'atelier va, dans un premier temps, rappeler les objectifs du développement au niveau global, continental et régional, car ces objectifs constituent des lignes directrices, voire des contraintes pour la réforme douanière. Ensuite, seront débattus trois thèmes portant sur l'im-

pact de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OM sur la réforme douanière, la mission d'une douane moderne qui ne se limite pas à la collecte des recettes mais plutôt, pour l'OMD, doit fournir également une contribution importante à la sécurité, à la facilitation et à la protection de la société, le lien entre le plan de réforme du gouvernement et celui de la Douane et la relation entre un plan stratégique et un plan d'action. Puis, les délégations du Burkina Faso et du Mali formeront les participants sur le cadre logique et les indicateurs SMART. Enfin, Bureau régional et participants affineront le plan stratégique régional 2018-2022 qui sera présenté à la prochaine Conférence des directeurs généraux des Douanes, qui se tiendra en avril 2018 à Conakry (Guinée).

<p><b>CHANGEMENTS</b></p> <p><b>COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 05/12/2017</b></p> <p><b>Union Gabonaise de Banque</b></p> <p>SiteWeb : <a href="http://www.ugb-banque.com">http://www.ugb-banque.com</a></p>	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>				
USD	1,1865	1USD =	552,850	1 USD	572,200	CAC 40	05/12/2017	5 398,96	
CAD	1,5034	1CAD =	436,316	1 CAD	459,705	DOW JONES	05/12/2017	24 485,24	
JPY	133,9100	1JPY =	4,898	100 JPY	509,384				
GBP	0,8773	1GBP =	747,742	1 GBP	778,475				
CHF	1,1665	1CHF =	562,329	100 CHF	58 949,91				
ZAR	16,1720	1ZAR =	40,561	100 ZAR	4 217,88				
MAD	11,1484	1MAD =	58,839	1 MAD	61,19				
CNY	7,8532	1CNY =	83,527	1CNY	86,03				
KES	122,0400	1KES =	5,375	1KES	5,54				

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**05 Decembre 2017: 62,94**